

GYMNASTIQUE MASCULINE

PROGRAMME FSCF 2018

Modifications à apporter au programme 2018

Page R – 24 ELEMENTS REFERENCES F.S.C.F.

Barre fixe : 1) Elancer en avant avec $\frac{1}{2}$ t à l'horizontale et en changeant les 2 prises supprimer: **en simultanée**

Nouvel élément: 2) élancer en arrière établissement arrière pieds au dessus de la barre

Si l'exigence d'amplitude n'est pas réalisée ces deux éléments ne seront pas reconnus par le Jury D et seront pénalisés par le jury E de 0.30

Page CP – 1 Art 362 Page CP – Ar -5 Art 426 Page R – 24 SORTIES REFERENCEES FSCF



Supprimer : **à l'horizontale**

Page CP – S – 1

Tableau des difficultés groupe III : 14) :

salto arrière groupé ou carpé avec $\frac{1}{1}$ t : Supprimer : le N° 14)

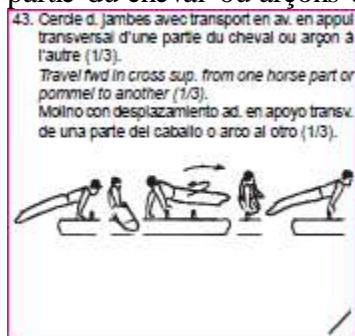
Mais conserver la difficulté salto arrière groupé ou carpé avec $\frac{1}{1}$ t en A

Page CP – S – 2 Art 413 .1

Pas avec tour supérieur rajouter: **ou égale** à 180°

Page CP – Ar – 1 Art 421 Tableau des difficultés : Groupe III

Rajouter en difficulté A (sans N°) Cercle des jambes avec transport en AVANT en appui transversal d'une partie du cheval ou arçons à l'autre (1/3)



Page CP – An – 3 Art 434. 13

Remplacer: Les difficultés Chechi et Csollany (même case) sont interdites pour les juniors, cadets et minimes.

Par: **La difficulté Csollany (page 81, I. 8 du code de pointage) est interdite pour les juniors, cadets et minimes.**

Page CP – F – 1

Modifier : Une position **groupée** entraîne la reconnaissance en honneur et coupe senior. Par: une position **groupée** entraîne la **NON** reconnaissance en honneur et coupe senior.

Page CP – F – 3 Art 464. 12

Remplacer :Chronologiquement, le deuxième élément exécuté est considéré comme répétition

Par : Si plus d'un élément avec tour l'élément avec la valeur de difficulté la plus haute sera pris en compte.

Page CP –7 (point 1)

- FSCF, A, B, C, D, E, F, G ajouter H

Les éléments de valeur A, B, C, D, E, F, G ajouter H

Page CP –7 (point 3)

Remplacer

3. Les exigences du groupe d'éléments et de sortie comprennent au moins un élément dans chacun des cinq groupes d'éléments à chaque appareil, sauf au saut et au sol pour la sortie.

Par

3. Les exigences du groupe d'éléments et de sortie comprennent au moins un élément dans chacun des quatre groupes d'éléments à chaque appareil, sauf au saut et au sol pour la sortie.

Page CP –7 (remarque « exigences »)

Remplacer :

- Le facteur « Exigences » concerne cinq groupes d'éléments (sauf au saut), marqués par des chiffres I, II, III, IV (sauf au sol : 3 exigences)

Par

- Le facteur « Exigences » concerne quatre groupes d'éléments (sauf au saut), marqués par des chiffres I, II, III, IV (sauf au sol : 3 exigences)

Page CP – 8 Art 321 – 2

Remplacer : . Il élimine le 6ème élément et suivants non chronologiquement de valeur inférieure.

1- Par: Il élimine le 6ème élément et suivants du même groupe non chronologiquement mais de valeur inférieure.

Page CP – 8 Art 321 – 5

Le nombre d'éléments sera 9 remplacer par : Dans ce cas le nombre d'éléments maximum sera de 9

Page CP – 10 Art 322 – 1

1- Le Gymnaste doit inclure dans son mouvement au moins un élément de difficulté FIG minimum A dans chacun des quatre groupes d'éléments (I, II, III, IV). Rajouter : pour remplir l'exigence

Page CP – 10 Art 322 – 5

5- Au sol, le gymnaste doit obligatoirement avoir un autre élément du même groupe que l'élément retenu comme sortie rajouter : pour remplir l'exigence

Page CP – 10 Art 322 – 4 f)

Supprimer: f) élément acrobatique répété, au sol